



La lettre du bois de Champagne-Ardenne

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR LA VALORISATION DU BOIS

ÉDITORIAL

La Semaine du Bois qui se déroulera du 14 au 18 mai 2003 est l'occasion annuelle pour la Filière Bois de se faire mieux connaître en vue de son développement.

Depuis la forêt, dont tous apprécions la beauté et le calme réconfortant qu'elle inspire, peu se doutent du travail et de la compétence qu'elle exige de la part des professionnels pour assurer son équilibre et sa pérennité. Les métiers de la forêt sont ingrats mais attrayants car ils s'exercent au contact permanent de la nature ; et, bien que ces résultats s'apprécient à long terme, ces professions donnent de grandes satisfactions à tous ceux qui les prennent à cœur.

Le bois, l'un des plus anciens matériaux à la disposition de nos ancêtres est toujours aussi reconnu. Nous aimons vivre à son contact mais nous savons en définitif peu de chose de sa technologie ; le travailler est agréable et satisfaisant mais il faut déjà bien le connaître pour le mettre en œuvre. L'artisan du bois est un peu un artiste.

Alors que la grande question de l'amélioration de notre situation environnementale est de plus en plus à l'ordre du jour, la forêt et le bois sont une réponse par excellence aux problèmes écologiques de notre planète.

La forêt et le bois stockent le carbone, alors que bien d'autres matériaux au contraire, en dégagent dans l'atmosphère lors de leur fabrication, ce qui augmente la pollution.

La filière a donc des atouts en main. L'image du bois reste forte dans le public. A nous de nous mobiliser, et plus spécialement durant cette Semaine du Bois afin de promouvoir davantage encore notre matériau et attirer des vocations professionnelles ainsi que des projets pour l'avenir.

Philippe TARTERET
Président de VALEUR BOIS

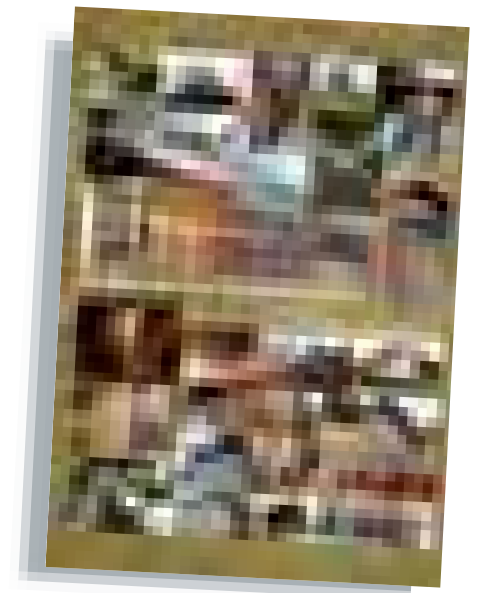
LE RÉFÉRENTIEL DES CONSTRUCTIONS BOIS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Suite à un important travail de recherche, de validation technique et de mise en forme des informations, l'action « Référentiel des Constructions Bois en Champagne-Ardenne » en partenariat avec le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) s'est achevée. Près de 50 bâtiments remarquables ont été recensés sur la région Champagne-Ardenne, tous utilisant à bon escient le bois.

Cet outil qui rassemble sous forme de fiches les bâtiments, les constructions et les ouvrages, qui font la part belle au bois, permet d'apercevoir quelques réalisations champardennaises remarquables et de mieux cerner leurs caractéristiques techniques. Il apparaît dans ses réalisations le sérieux, les compétences et les savoir-faire des entreprises de la filière forêt-bois et des professionnels du bâtiment qui façonnent ce noble matériau et qui l'ont ici mis à l'honneur. Comme le bois et la forêt qui continuent de croître et d'évoluer pour le bien de tous, cet ouvrage n'est pas exhaustif, il ne demande qu'à évoluer au fil des différents ouvrages bois qui ne cessent de se mettre en place dans notre région.

Ce matériau de construction, parfois considéré comme ancestral et archaïque, possède des propriétés techniques fabuleuses qui peuvent être comparées à celles des plus performants matériaux composites multicouches actuels.

Le bois est, de par sa nature, toujours tourné vers l'avenir ce qui le place au premier rang des matériaux remarquables des constructions de demain.



Aujourd'hui, de nombreux professionnels du bâtiment l'utilisent et le mettent à l'honneur dans leurs réalisations, tant pour ses qualités techniques que pour son esthétisme, son confort de vie et la quiétude qui s'en dégage. Véritable puits de carbone et écomatériau depuis toujours, le bois est un matériau d'avenir tout en confortant le développement durable des générations futures.

Pour toutes informations sur cet ouvrage, n'hésitez pas à nous contacter au **03 25 02 07 66**

SOMMAIRE

→ Plan carbone / Gestion durable des forêts	p. 2
→ Document unique / Etude pour lutter contre la concurrence	p. 3
→ Copeaux de presse	p. 3 et p. 4
→ Semaine du bois : programme	p. 5 à p. 8
→ Journée Régionale professionnels de la filière Forêt bois	p. 9
→ Bulletin d'Adhésion	p. 10
→ Commerce extérieur français	p. 11
→ www.interex-champagne-ardenne.com / Emplois	p. 12

PLAN CARBONE

Si l'objet principal de cette opération est le développement du séchage, son enjeu est plus large. La promotion du bois-énergie va en effet dans le sens des engagements pris par la France au plan international pour la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et pour le développement des énergies renouvelables. Ces actions vont se traduire par la mise en place d'un marché d'échange de permis et crédits carbone.

L'appel à projets Energie-Carbone anticipe la mise en place de ce futur marché et propose aux scieurs de participer dès 2003 à une expérimentation sur ces futurs crédits-carbone. Le principe de l'opération consiste en effet à soutenir les projets de séchage valorisant le bois énergie. Ces projets permettront de gagner des tonnes de CO₂ rejetées par l'utilisation du bois énergie comparée à l'utilisation d'une source d'énergie fossile (gaz, fioul ou charbon).

L'opération s'adresse à l'ensemble des entreprises de scierie ou sous-traitant le séchage. Tout projet d'équipement concernant le séchage des sciages et nécessitant, au minimum, l'installation d'une chaudière bois, est éligible à l'opération, étant entendu que la chaudière bois pourra également couvrir, au delà du séchage, d'autres besoins thermiques liés à certains process ou au chauffage des bâtiments de l'entreprise.

Chaque industriel porteur d'un projet de séchage valorisant le bois-énergie est invité à le soumettre à l'ADEME, avant le 15 juin 2003 ainsi que l'aide financière qu'il souhaite percevoir pour permettre la réalisation de la chaufferie bois. Cette demande sera traduite sous la forme d'un montant d'aide à la « tep » (tonne équivalent pétrole) d'énergie fossile économisée en relation avec un prix unitaire de tonne de CO₂ évitée.

Après recueilli de l'ensemble des propositions, l'ADEME et le Ministère chargé de l'agriculture procéderont à l'analyse et au classement des projets par catégories homogènes, et fixeront un plafond d'aide à la tonne de CO₂ évitée. Cette décision donnera alors lieu à une notification par l'ADEME auprès de chaque candidat :

Les projets avec une aide à la tonne de CO₂ inférieure au plafond retenu seront acceptés sur la base de leur proposition. Pour les autres projets une aide à hauteur du plafond pourra être proposée selon les ressources budgétaires disponibles.

Chaque candidat devra alors confirmer son acceptation ou son refus de l'aide proposée par l'ADEME et, en cas d'acceptation, son engagement à réaliser le projet avant le 31 décembre 2005. Le Ministère chargé de l'agriculture pourra alors attribuer prioritairement l'aide pour le séchoir (l'aide à la tonne de CO₂ attribuée par l'ADEME ne concernant que la chaufferie-bois).

Les industriels sélectionnés et retenus participeront alors, avec l'ADEME, à un travail expérimental sur la mesure et la certification future des tonnes de CO₂ évitées, travail qui pourra éventuellement aboutir, début 2008, à la mise sur le marché de crédits carbone certifiés.

L'ADEME, en contrepartie de l'aide versée, sera propriétaire des futurs droits réels relatifs aux tonnes de CO₂ qui seront ultérieurement certifiés pour les projets retenus, et ce jusqu'au 31 décembre 2007. Au delà de cette date, les industriels retrouveront la pleine propriété de ces droits qui pourront éventuellement être valorisables sur le marché sous forme de crédits carbone.

L'appel à projets Energie-Carbone a pour vocation première de soutenir financièrement les scieries dans leurs projets d'équipements de séchage artificiel; équipements rendus nécessaires si l'industrie française du sciage veut rester compétitive sur le marché et s'adapter aux différentes normes et critères de qualification du bois. Les enjeux de ce programme concernent, au-delà de l'industrie du sciage, toute la filière bois, s'agissant d'une réelle démarche qualité pour le matériau bois lui-même, favorisant son emploi, notamment dans la construction.

Les divers documents et informations nécessaires au dépôt d'un dossier, ainsi que la méthodologie de calcul, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/appels/carbone.htm>

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONTACTER :

ADEME - Délégation Régionale Champagne-Ardenne
116, avenue de Paris • 51038 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. : **03 26 69 58 47** • fax : **03 26 65 07 63**
champagne-ardenne@ademe.fr

La gestion durable des forêts champardennaises certifiée en avril

L'Association Champardennaise de Certification Forestière (ACCF) a terminé ses travaux préparatoires : la région est officiellement certifiée depuis le 7 avril !

Alors que le groupe Lapeyre prévoit l'inscription dans ses catalogues 2003 de produits portant la marque PEFC¹, que 12 régions en France sont d'ores et déjà certifiées, et que le cap du million d'hectares de forêts françaises certifiées PEFC a été dépassé en janvier 2003, où en est-on en Champagne-Ardenne ?

PRÊT À REJOINDRE LE CLUB DES RÉGIONS CERTIFIÉES

L'Assemblée Générale de l'ACCF, le 11 février 2003, a posé un point final aux travaux préparatoires à la certification régionale. Sous la présidence d'Antoine de POUILLY (par ailleurs également Président de l'UFPCA²), en présence du Secrétaire-Général de PEFC-France et de l'ensemble des acteurs de l'ACCF, les documents nécessaires pour porter la candidature de la région Champagne-Ardenne à la certification PEFC ont été approuvés. Après plus de 10 mois de travail de concertation, les objectifs de progrès retenus ont satisfait l'ensemble des sensibilités des membres de l'ACCF, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

UN AUDIT PAR UN ORGANISME INDÉPENDANT

C'est ensuite un auditeur indépendant, mandaté par la très sérieuse Association Française d'Assurance Qualité (AFAQ), qui est venu, les 4 et 5 mars derniers, vérifier la conformité de ces documents et évaluer l'appréciation de chacun des membres sur le déroulement du processus. Il s'est déclaré satisfait du système mis sur pied en Champagne-Ardenne, et a constaté le bon dialogue qui s'est instauré entre les trois collèges de l'ACCF : producteurs (propriétaires et gestionnaires forestiers), transformateurs (exploitants et industriels de la filière bois) et usagers de la forêt (naturalistes, chasseurs, consommateurs). C'est ainsi que le 7 avril 2003, la gestion durable des forêts champardennaises a été officiellement certifiée.

QUELLES SONT LES IMPLICATIONS PRATIQUES POUR LES PROFESSIONNELS ?

La gestion durable des forêts de Champagne-Ardenne étant certifiée, tout propriétaire forestier qui le souhaite pourra bénéficier de la certification de ses bois et du logo PEFC, s'il s'engage à respecter un cahier des charges simple, en 10 points. Dès la fin de l'année 2003, avec l'adhésion de l'ensemble des forêts domaniales, d'une bonne partie des forêts communales ainsi que de quelques privés, ce sont sans doute non loin de 200 000 ha qui seront certifiés. Il restera alors aux industriels du bois voulant profiter de l'argument commercial représenté par la marque PEFC à faire vérifier leur « chaîne de contrôle », c'est-à-dire garantir un suivi rigoureux des bois, de la forêt jusqu'au consommateur.

La certification de la gestion forestière durable étant un sujet d'actualité parfois complexe, une « journée régionale » sur ce thème, aura lieu le 14 mai en ouverture de la semaine du Bois 2003. Tous les professionnels de la filière forêt-bois - du propriétaire forestier jusqu'au menuisier ou charpentier, en passant par les exploitants et les scieurs - y sont invités.

G. LEGROS (ACCF)

1. Programme Européen des Forêts Certifiées

2. Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne

Document unique :

une action collective de la filière bois champardennaise

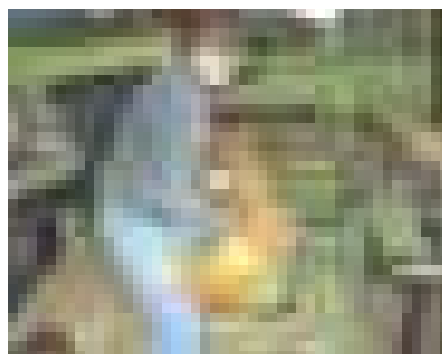
Le document unique est l'objet d'une action collective fédératrice pour la filière bois en région Champagne-Ardenne. Bien que contraignante, l'évaluation des risques professionnels semble prendre une tournure qui la rende incontournable en terme d'avantage concurrentiel.

Suite aux appels des différents syndicats de scieurs et notamment grâce à la mobilisation du GIBCA (Groupement Intersyndical des Bois de Champagne-Ardenne), l'action commune d'évaluation des risques a connu un vif succès. Plus de 70 % des scieries adhérentes à Valeur Bois participent à cette action collective. Celle-ci s'est même prolongée pour toucher également des fabricants de palette de la région. A la demande de l'interprofession APROVALBOIS, VALEUR BOIS est allée faire une formation, à titre exceptionnel, en Bourgogne, preuve que le dynamisme de la filière Bois champardennaise n'a pas à rougir devant sa voisine.

Dans l'ensemble, les outils qui ont pu être présentés afin d'aider le chef d'entreprise à réaliser son document unique furent compris et assimilés rapidement. Ces outils, peuvent facilement être utilisés dans d'autres domaines que la scierie et la palette. Créés pour les PME et PMI, ils reprennent à la fois les indications de la CRAM et de la MSA.

Ainsi, les organismes, les chefs d'entreprises et l'inspection du travail peuvent

parler le même langage et visualiser des outils qu'ils connaissent : le dialogue sur ce problème épineux d'évaluation des risques professionnels est ainsi un peu moins difficile pour chacun.



Le dynamisme manifeste des entreprises qui participent à cette action collective sera sans doute une fois de plus une manière de devancer leur concurrent. Les dernières informations concernant le document unique confirment qu'il pourrait devenir un document de référence puisqu'un nouveau décret oblige désormais tout chef d'entreprise à s'assurer que les entreprises avec lesquelles il sous-traite possèdent bien leur document unique à jour elles aussi (Cf Les Echos, 7 mars 2003).

Etude pour lutter contre la concurrence des pays d'Europe de l'Est

Suite à la convention signée entre Valeur Bois et l'Etat (DRAF), un stagiaire, Ingénieur de l'Ecole Supérieure du Bois en 3^{ème} année, a rejoint l'équipe de VALEUR BOIS mi-mars.

Fils de scieur et déjà expérimenté sur la situation socio-économique dans les pays de l'Europe de l'Est, Christophe VALADE, réalisera une étude prospective sur l'évolution de la concurrence des entreprises de la filière Bois des Pays d'Europe Centrale et Orientale.

Il aura en charge la rédaction du mémoire d'étude ainsi que la préparation d'un déplacement des acteurs régionaux en Pologne.

L'efficacité de cette étude sera validée en la confrontant régulièrement avec la réalité du terrain. Ainsi, les premiers résultats et les premières analyses de cette étude feront l'objet d'une présentation aux adhérents de Valeur Bois qui le souhaitent dès la fin du mois d'avril.

Quelques copeaux de presse

La forêt, bien de famille pour certains, placement financier pour d'autres, mais un patrimoine de mieux en mieux géré.

(AGRESTE CHAMPAGNE-ARDENNE - LA STATISQUE AGRICOLE n° 8 du 1/12/2002)

En Champagne-Ardenne, 40 000 propriétaires forestiers privés de plus de 1 ha se partagent 377 000 ha de forêts. 100 000 propriétaires de moins de 1 ha possèdent près de 30 000 ha. Les personnes physiques sont les propriétaires les plus nombreux mais possèdent les plus petites surfaces. La surface moyenne de la propriété privée de plus de 1 ha en Champagne-Ardenne avoisine les 9,4 ha. Depuis 20 ans, la structure de la forêt privée a évolué lentement. Le patrimoine forestier est de plus en plus souvent considéré comme un bien qui peut apporter une rémunération. De ce fait, le taillis et le taillis sous futaie sont peu à peu supplantés par la futaie, destinée à la production de bois d'œuvre sur un marché demandeur. Les acteurs de la filière bois en Champagne-Ardenne pourront très prochainement opposer le label européen de certification de gestion forestière durable sur leurs produits. (Enquête sur la structure de la propriété forestière privée de plus de 1 ha en 1999).

Industrie du meuble : attentisme.

(L'USINE NOUVELLE n° 2854 du 16/01/2003)

Après quatre années de forte croissance, le secteur a connu une année 2002 particulièrement difficile. En 2003, la reprise pourrait venir du marché français.

NT Bois : l'épicier du vin.

(L'EST ECLAIR du 16/01/2003)

Avec un chiffre d'affaires de 6,8 M d'euros pour l'activité forestière et 5,8 M d'euros pour la tonnellerie, NT bois qui a pris racine à Aix-en-Othe dans l'Aube se positionne parmi les premiers producteurs français de tonneaux pour le vin.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould : ma « cabane » en Argonne.

(L'UNION-CHALONS-EN-CHAMPAGNE- du 17/01/2003)

Charme, chaleur, odeur de sapin dans toutes les pièces. Les maisons en bois ont la cote. Thierry Crevier, le patron de la scierie de Villers-en-Argonne, souhaite en faire pousser dans toute l'Argonne. « C'est une technique finlandaise. Facile et rapide à monter ». Une méthode utilisée par une entreprise de la Drôme avec laquelle Thierry s'est associé il y a quelques mois. Il cherche maintenant à développer le produit sur le quart nord-est. Si les Argonnais succombent à la tentation, l'initiative de Thierry pourrait « faire travailler pas mal d'acteurs de la filière bois dans la région ».

Une charte de l'environnement : prononcez-vous !

(LA MARNE AGRICOLE n° 2524 du 17/01/2003)

Un questionnaire est mis en ligne sur le site internet du ministère de l'Ecologie et du Développement durable (www.charte.environnement.gouv.fr) en vue de la constitution de la « Charte de l'environnement » annoncée par Jacques Chirac le 3 mai 2001 à Orléans.

SUITE >

Emin Leydier, spécialiste du papier et carton ondulé, choisit de s'implanter dans l'Aube. (LES ECHOS du 22/01/2003)

Ce sera à Nogent-sur-Seine. Le groupe Emin Leydier (1080 salariés, 258 millions d'euros de CA), a dévoilé le lieu d'implantation de sa nouvelle papeterie pour ondulé, qui utilisera exclusivement des papiers et cartons recyclés, d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes, dédiée aux grammages légers, opérationnelle courant 2005. Un investissement de l'ordre de 220 millions d'euros, soutenu par les collectivités territoriales, qui devrait générer 100 emplois directs et autant d'emplois d'induits.

Traçabilité des bois.

(L'UNION Economie du 23/01/2003)

Les travaux de l'Association Champardennaise de Certification Forestière (ACCF) avancent à grands pas. Les premiers labels de certification seront délivrés pour les forêts de Champagne-Ardenne dans le premier semestre 2003.

Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient : le parc sous contrat en février.

(LIBERATION CHAMPAGNE du 28/01/2003)

La signature du premier contrat territorial de la région Champagne-Ardenne va se faire en février dans l'Aube grâce au PNRFO, bien en avance sur les « pays » en matière de charte.

Emin Leydier (papier-carton) à Nogent/Seine : un investissement record en Champagne-Ardenne.

(PETITES AFFICHES MATOT BRAINE n°6961 du 29/01/2003)

180 millions d'euros (1,180 milliard de francs) ! C'est de loin l'investissement le plus important réalisé ces dernières années par un groupe privé en Champagne-Ardenne, plus qu'Unilin et McCain réunis... et devant le Belge Unilin, l'italien Cartiera Lucchese, Géodis à Vatry. Nogent ? « Grâce à Internet, tout simplement ! » car Philippe Leydier, président du directoire du groupe, est aussi un internaute averti. C'est grâce à une recherche sur le net qu'il est « tombé » sur la ville de Nogent où il était fait état des 14 ha disponibles sur la zone des Guignons. Cela a fait tilt, il a imprimé la page et le lendemain il a téléphoné pour prendre rendez-vous. La suite, on la connaît... Calendrier détaillé du projet nogentais : 9 mois de procédures réglementaires, démarrage des travaux en octobre 2003, montage de la machine à papier à partir de septembre 2004, objectif 300 000 T par an entre 2005 et 2007, travail en flux continu (la machine à papier tournera 24H/24, 365 jours/an), les emplois induits se situeront dans les transports, les services et les activités de maintenance.

Meubles Roll : suppressions de postes en vue. (L'UNION VITRY LE FRANCOIS du 8/02/2003)

Après avoir lutté pendant plusieurs mois pour relancer la machine, dans le cadre d'un marché en difficulté, le Groupe Jefka, holding gérant l'entreprise marnaise de meubles de Saint-Remy-en-Bouzemont près de Vitry-le-François, envisage des suppressions de postes. Confrontée à une crise sans précédent, l'entreprise, spécialisée dans la fabrication de meubles en merisier haut de gamme, a vu son activité se réduire et son portefeuille de commandes baisser de façon constante. Jacques Leblanc, directeur du Groupe Jefka : « Le secteur de l'ameublement est économiquement très touché. Les chiffres du dernier Salon du meuble à Paris l'ont démontré. Et il est illusoire de penser à une amélioration pour l'avenir ».

Le chiffre : 312 621.

(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 11/02/2003)

Le volume total offert lors des ventes automnales de l'Office National des Forêts (ONF) était de 560 624 m³ dans notre région ; 312 621 m³ ont trouvés acquéreur. Le taux d'invendus atteint 44 %. C'est un record, il est vrai inégalement réparti : 35 % d'invendus en forêt domaniale pour 52 % en forêt communale. Autre inégalité, celle des départements. La Marne n'a que 15 % d'invendus alors que la Haute-Marne en compte 55 %. (Texte intégral).

Les élus en visite à l'entreprise UNILIN

(L'ARDENNAIS du 12/02/2003)

Les membres du Conseil général des Ardennes ont visité le site ardennais d'Unilin, qui compte 210 salariés. Ils ont pu y découvrir la seconde ligne de production, opérationnelle depuis juillet 2002. L'usine s'étend sur une superficie de 45 hectares et traite annuellement un million de tonnes de bois, provenant en majorité de l'hexagone, mais aussi de la Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Espagne... L'entreprise s'est dotée d'un tronçon ferroviaire qui lui permet d'assurer par rail 30 % de ses approvisionnements.

Les SPL de la filière « bois » à l'étude par la Datar

(source Système Productif Localisé N°9 - Jan./fév. 2003)

Pierre Bonnaire, inspecteur général du GREF (Génie Rural Eaux et Forêts), a réalisé, pour le compte de la Datar et en accord avec le Conseil général du GREF, une mission d'expertise auprès des SPL de la filière bois dans les régions Lorraine et Champagne-Ardenne. Trois SPL ont été visités et expertisés : Filière bois 52 (Chaumont, Haute-Marne), GIPE-BLOR (Nancy) et Pôle lorrain d'ameublement bois (Neufchâteau). De cette étude, il ressort notamment que l'organisation en SPL permet aux entreprises regroupées de mieux supporter les périodes de crise pour le secteur (comme celle liée à la tempête de 1999) et que certaines niches - comme le bois énergie - pourraient être davantage exploitées par les SPL. Cette expertise pourrait être élargie à d'autres régions courant 2003. Téléchargez le rapport sur <http://www.datar.gouv.fr/> ; site Datar : rubrique Dossiers/SPL.

Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient : un budget sous réserve.

(L'EST ECLAIR du 24/02/2003)

Le budget du PNRFO et son programme d'actions restent tributaires du volume d'aides du futur contrat de Parc. Le débat sur les orientations budgétaires a été limité à quelques interventions sur les priorités 2003.

Charte régionale pour la construction.

(L'EST ECLAIR du 25/02/2003)

Une charte régionale pour le développement de la qualité environnementale dans la construction vient d'être signée par le préfet de région, le président du Conseil régional et la présidente nationale de l'Ademe. Elle a pour objectif de définir la qualité environnementale des bâtiments et de développer un plan d'action pour la protection de l'environnement par les maîtres d'ouvrages. En Champagne-Ardenne, trente constructions conformes sont déjà en cours de réalisation.

Edme Lacroix : l'importance de l'activité économique en milieu rural.

(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 26/02/2003)

L'entreprise haut-marnaise de Maranville qui fabrique des objets en bois, compte 71 salariés et existe depuis trois générations. Elle a su rester performante et compétitive. En page : 4 sur 1 page(s)

Le Préfet en visite à Isoroy.

(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 26/02/2003)

Isoroy possède deux entreprises à Chamouille, près de Saint-Dizier : Isoroy panneaux de fibres et Isoroy transformation. Ces deux entités du groupe emploient 126 salariés et réalisent les deux tiers de CA, estimé entre 38 et 40 M d'euros, à l'export. Le préfet a découvert le processus de fabrication des panneaux en fibres de bois et l'industrie haut-marnaise dans une de ces filières les plus représentatives. Il a appris aussi que la naissance d'une concurrence plus forte obligeait l'entreprise haut-marnaise à rechercher des marchés à l'export de plus en plus loin, réduisant ainsi ses marges.

Les rencontres de Reims Technopôle.

(L'UNION Economie du 27/02/2003)

Dans le cadre de la mission Reims Technopôle, l'Association pour le développement économique de Reims, le Centre de recherche technologique emballage conditionnement et Packaging Valley organisent une conférence sur le thème « L'écoconception : locomotive de l'innovation », le 12 mars à 8 H, à l'hôtel Mercure de Reims, Parc des expositions

Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

(LIBERATION CHAMPAGNE du 7/03/2003) en page : 6 sur 1 p.

Contrat de parc : signature le 24 mars. Le 24 mars prochain, le PNRFO sera le premier « territoire de projets » validé en Champagne-Ardenne. La signature officielle aura lieu à Lusigny en présence de Jean-Claude Etienne, de Stéphane Bouillon et d'un représentant de l'aménagement du territoire.

La Forêt d'Orient à l'avant-garde avec le premier contrat de parc du Grand-Est

(LIBERATION CHAMPAGNE du 27/03/2003) en page : 4 sur 1 p.

Le Parc Régional Naturel de la Forêt d'Orient a signé le premier contrat territorial du Grand-Est avec l'Etat et le Conseil Régional. Il permettra de financer une soixantaine d'actions sur quatre ans, allant de la création d'une maison de la réserve naturelle à la mise en valeur d'une voie romaine.

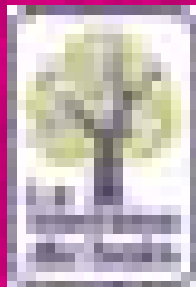
Traitement du bois : interdiction de l'arsenic. (Bulletin Européen du Moniteur)

Réglementation - DépêcheEurope

La Commission européenne a adopté une nouvelle directive interdisant, au plus tard le 30 juin 2004, l'emploi de l'arsenic dans le traitement de bois utilisé par les consommateurs. Cette décision se base sur les résultats d'une étude mettant en lumière les risques élevés découlant de l'utilisation de l'arsenic pour préserver le bois. Elle modifie donc l'annexe I de la directive 76/769/CE relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de substances dangereuses.

Des dérogations sont toutefois prévues et visent certaines installations industrielles et professionnelles.

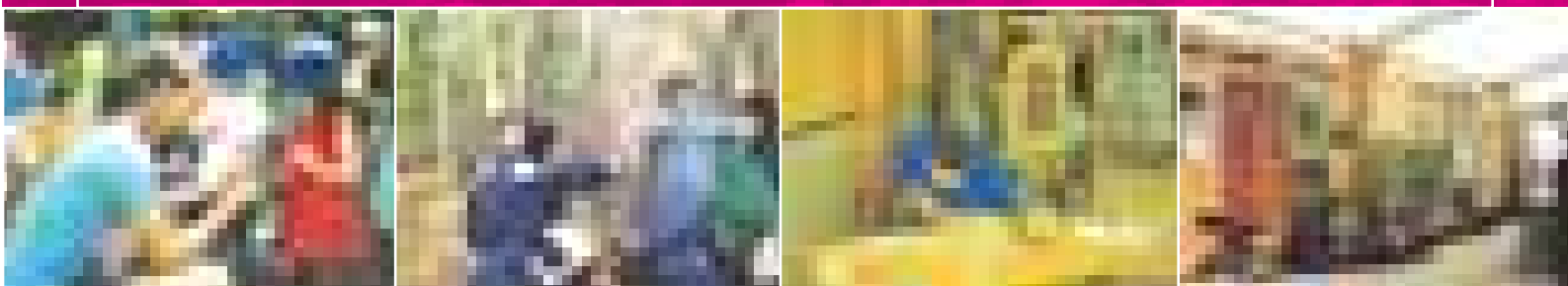
Sources : CRCI Champagne-Ardenne



Pour la troisième année consécutive l'ensemble de la filière forêt-bois française se mobilise pour faire découvrir les richesses et la diversité de nos forêts, les multiples facettes du bois et pour faire connaître au grand public leurs métiers passionnants.

Avec près de 500 manifestations en France, la Semaine du Bois 3^e édition va faire parler d'elle.

LA SEMAINE DU BOIS 2003



Du 14 au 18 mai 2003,
la troisième Semaine du Bois promet de grands moments !

LA CHAMPAGNE-ARDENNE : PARMIS LES RÉGIONS LES PLUS DYNAMIQUES POUR CETTE 3^E SEMAINE DU BOIS !

Cette année, grâce au soutien de l'Etat et du Conseil Régional, la Champagne-Ardenne figure dans le peloton de tête des régions dynamiques avec une trentaine de manifestations gratuites sur les 5 jours de La Semaine du Bois 2003...

En effet, trois grands types de rendez-vous inédits seront donnés aux petits et grands pour découvrir de plusieurs façons notre filière et ses richesses :

- plus de 25 classes (CM₁, CM₂, 6^e et 5^e) -soit plus de 400 jeunes champardennais- partiront à la découverte de nos forêts lors des sorties « **Ecoles en forêt** »,
- une quinzaine d'animations « **Bois à cœur** » offriront dans tous les départements différentes possibilités de connaître les métiers du bois et de la forêt et de confronter ses idées sur la forêt au cours d'une conférence débat...
- et 3 « **Randonnées du Bois** » allieront détente, sport, jeux et culture tout au long de parcours à pied, à VTT ou à Cheval dans nos forêts.

→ DÉTAILS DES PROJETS

DEUXIÈME SALON DE LA CONSTRUCTION BOIS ET DES MÉTIERS DU BOIS ET DE LA FORÊT

Organisé par le Pôle Bois Ardenne, avec le soutien de la communauté de commune des Crêtes Pré-Ardennaises, ce salon invite le grand public à découvrir le savoir-faire des entreprises de la filière bois, des écoles et des centres de formation et d'apprentissage. Ce salon aura lieu au COSEC de Signy l'Abbaye **le dimanche 18 mai de 10 h à 19 h**.

UN CODE DE BONNE CONDUITE

Le jeudi 15 mai après midi, un parcours pédagogique est organisé par l'Office

National des Forêts en forêt domaniale de Signy l'Abbaye pour des élèves de primaire. A travers un parcours, les différents aspects de la forêt leur seront expliqués et leur serviront de base pour comprendre l'importance d'un code de bonne conduite en milieu naturel.

LES SECRETS DE LA FORÊT DE SIGNY

Une « randonnée-rallye » à VTT organisée par l'Office National des Forêts partira de la Mairie de Signy l'Abbaye, **le samedi 17 mai à 13 h 30** pour un parcours en forêt. Ce sera pour les participants à la fois un défi sportif et, grâce à un questionnaire, une sensibilisation aux différents aspects de

la forêt. Le but étant d'élaborer, au fur et à mesure du parcours et des réponses aux questions, un code de bonne conduite en milieu naturel.

ÉCOLE BUISSONNIÈRE DANS LA MONTAGNE DE REIMS

Le vendredi 16 mai, 4 classes de primaire des environs de Reims profiteront des connaissances de techniciens du Centre

Régional de la Propriété Forestière et du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims lors d'une demi-journée en forêt privée et de la visite du Salon Animexpo Bois à Châlons en Champagne.

ANIMEXPO BOIS

Du 15 au 17 mai, de 10 h à 19 h, Valeur Bois organise dans le parc du Grand Jard de Châlons-en-Champagne, un salon à ciel ouvert, une première du genre. Destiné au grand public, ce salon a pour vocation de montrer en quelques coups d'œil, les différents aspects du bois et ses acteurs.

De démonstrations en expositions, les citoyens découvriront, en particulier, la plus grande scierie mobile de France, d'impressionnante démonstration de bûcheronnage sportif et pourra s'abandonner quelques instants sur des jeux géants en bois. Des prix seront remis aux écoles gagnantes des concours de dessin, photos et objet bois ; opération « A l'École de la Forêt ».

DE LA FORÊT AU BOIS : DES MYTHES À LA RÉALITÉ

L'Association Champardennaise de Certification Forestière organise une conférence débat sur la forêt et le bois **le mercredi 14 mai de 17 h à 19 h** à l'auditorium du Crédit Agricole situé au complexe agricole du Mont Bernard à Châlons en Champagne. Le grand public y est convié. M. RETZ, du Comité National pour le Développement du Bois, et Mme CORVOL-DESSERT, historienne au Centre National de la Recherche Scientifique, montreront l'intérêt du matériau bois et commenteront l'évolution des forêts françaises, puis répondront aux interrogations du public sur le bois ou la forêt. L'objectif de cette conférence est de rectifier certaines idées reçues sur l'utilisation du bois et sur la gestion de la forêt.

VISITE DE SCIERIE

La scierie TARTERET ouvre ses portes et vous propose de découvrir son métier : à

travers la visite de la scierie, chaque étape de la transformation du bois sera expliquée **le vendredi 16 mai de 10 h à 12 h** à Estissac.

VISITES COMMENTÉES

M. VALENTIN charpentier - architecte fera visiter un immeuble de Troyes entièrement

reconstruit en bois massif dans le style « demeure champenoise », **le mercredi 14 mai à partir de 15 h**.

DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

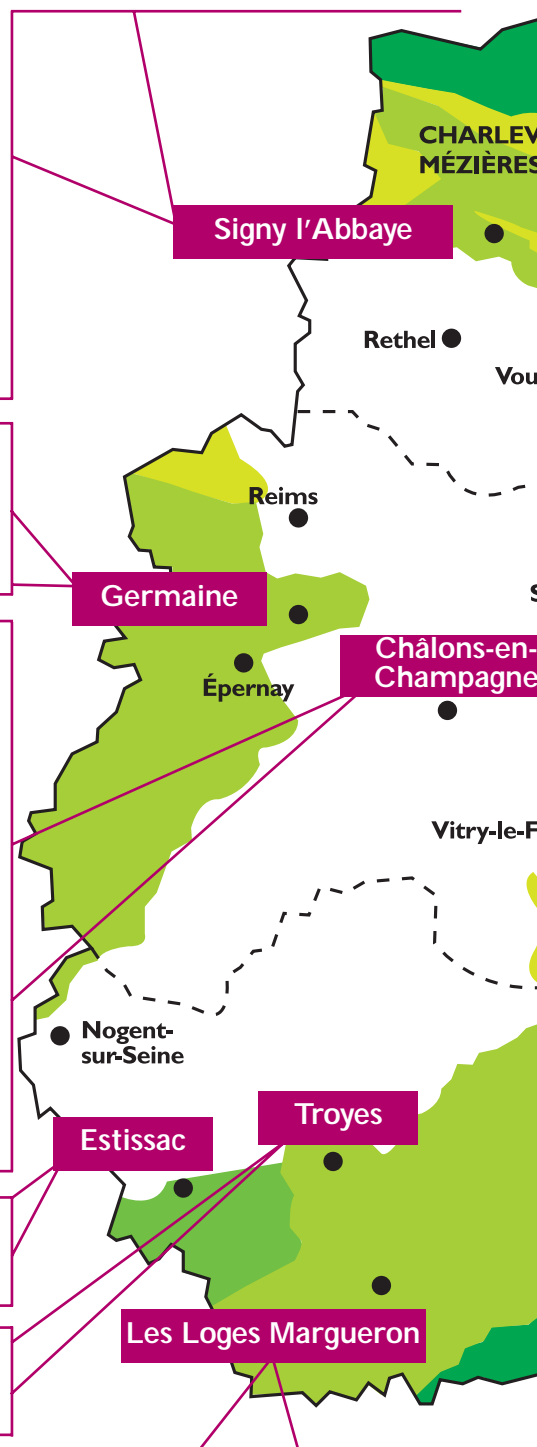
Le Centre d'Initiation à l'Environnement du Bassin de l'Armance, organise deux rencontres par jour, **le 15 et le 16 mai**, avec les scolaires. A travers l'arboretum et la forêt de Croigny, les enfants apprendront à connaître et à comprendre les différents aspects de l'exploitation sylvicole et pourront ainsi démentir certaines idées reçues sur la forêt ou le bois.

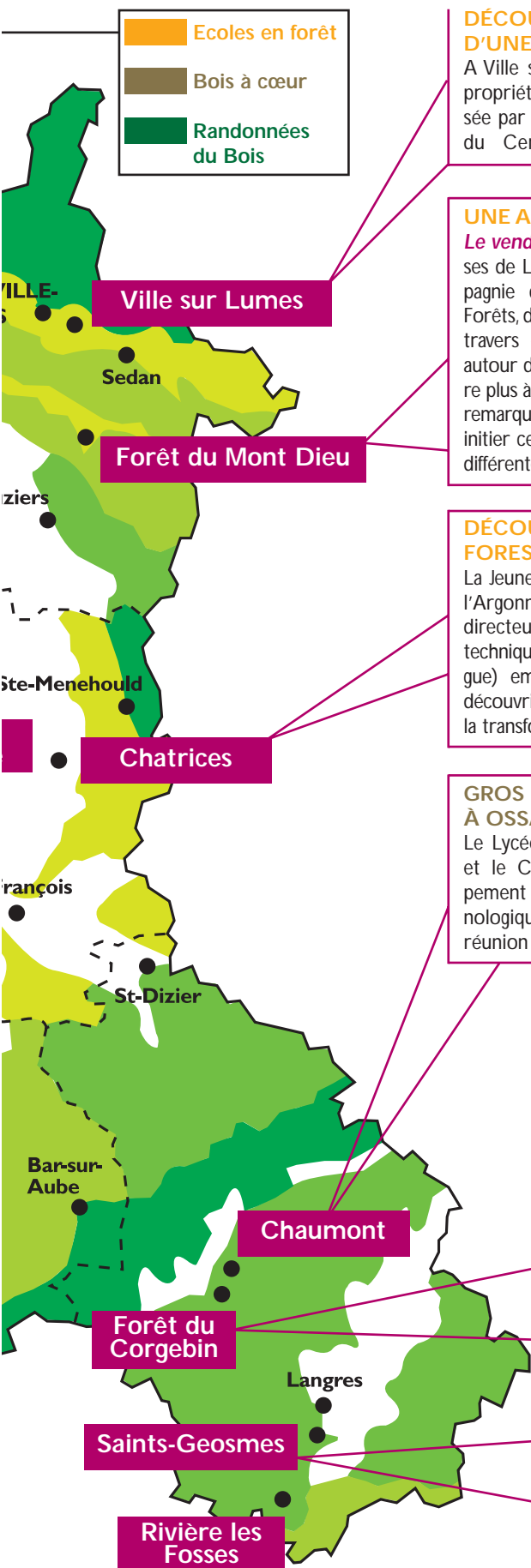
DÉCOUVERTE DU BOIS, DE LA FORÊT ET DE SA FILIÈRE

Le Centre d'Initiation à l'Environnement du Bassin de l'Armance, organise, **le mercredi 14 mai**, une sortie découverte avec le collège de Chaource pour faire découvrir aux élèves de façon ludique la gestion forestière, le bois et les métiers qui s'y rapportent. Cette sortie sera suivie d'une exposition de photos prises par les élèves.

FORUM DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU BOIS ET DE LA FORÊT

Organisé par le Lycée forestier de Croigny, ce forum aura lieu **le vendredi 16 mai** au lycée forestier de Croigny **de 9 h à 17 h**. Cette initiative a pour objectif de susciter des vocations parmi les plus jeunes. Ce forum leur présentera les différents aspects des métiers de la filière bois - forêt.





DÉCOUVERTE DE LA GESTION D'UNE FORÊT PRIVÉE

A Ville sur Lumes, une visite guidée d'une propriété forestière de feuillus est proposée par M. HOSTEAU et par un technicien du Centre Régional de la Propriété

Forestière. Les élèves de l'école primaire de Gernelle ont rendez-vous **le jeudi 15 mai** chez ce propriétaire. Au cours de cette visite, ils apprendront à reconnaître les essences, découvrir la gestion sylvicole, les plantations, ainsi que la gestion du gibier.

UNE APRÈS-MIDI EN FORÊT

Le vendredi 16 mai après-midi, deux classes de Lumes feront la découverte, en compagnie d'agents de l'Office National des Forêts, de la forêt domaniale du Mont Dieu à travers deux circuits. Le premier se situe autour de la Chartreuse du Mont Dieu, l'autre plus à l'ouest traverse des zones naturelles remarquables de la forêt. Cette sortie devrait initier ces écoliers à la vie de la forêt et aux différentes étapes de la croissance des arbres.

CALÈCHES ET PARCOURS FORESTIER POUR DÉCOUVRIR LA FORÊT DU MONT DIEU

L'office National des Forêts vous invite à parcourir deux circuits en forêt au départ de la Chartreuse du Mont Dieu **le vendredi 16 mai à 9 h**. Vous pourrez découvrir l'histoire de la forêt à travers sa gestion par les moines chartreux, ainsi que la richesse des milieux naturels forestiers.

DÉCOUVERTE DU MILIEU FORESTIER EN ARGONNE

La Jeune Chambre Economique du Pays de l'Argonne (dont font partie M. CREVIER, directeur de scierie, M. FOURAUX, agent technique de l'ONF et M. PEKUS, ornithologue) emmèneront 6 classes de l'Argonne découvrir la forêt domaniale de Chatrices et la transformation du bois **les 15 et 16 mai**.

DE L'ARBRE À LA PLANCHE

Le dimanche 18 mai à partir de 9 h et jusqu'à 17 h un circuit pédagogique sera proposé à tous dans la forêt Domaniale de Chatrices par la Jeune Chambre Economique du Pays de l'Argonne. Vous serez guidés dans un jeu de (re)connaissance des arbres. Des professionnels du bois vous feront partager leur métier.

GROS PLAN SUR LA MAISON À OSSATURE BOIS

Le Lycée Charles de Gaulle de Chaumont et le Comité National pour le Développement du Bois ont réservé le plateau technologique du lycée, pour y organiser une réunion d'information sur le thème du bois

dans la construction **le jeudi 15 mai de 14 h à 16 h**. Cette présentation fera le bilan des atouts et avantages du bois comparé aux autres matériaux de construction avant d'exposer les techniques de construction des maisons à ossature bois (notamment les maisons type MBOC).

VISITE GUIDÉE EN FORÊT DOMANIALE DU CORGEBIN

Pour conclure le travail effectué tout au long de l'année dans le cadre d'un projet « A l'école de la Forêt » encadré par un technicien du Centre Régional de la Propriété Forestière, deux classes de l'école primaire Jules Ferry de Chaumont accueilleront et feront visiter la forêt domaniale du Corgebin à plusieurs classes de CM1 et CM2 à travers un parcours découverte, de nombreuses activités sur les différents aspects du bois, de la forêt et de leurs métiers. Cette visite guidée aura lieu **le vendredi 16 mai de 9 h à 16 h** sur l'aire du Muguet.

redi 16 mai de 9 h à 16 h sur l'aire du Muguet.

« SI LA FORÊT M'ÉTAIT CONTÉE... »

« Si la forêt m'était contée... » est organisée par le CFPPA de Chaumont - Choignes et prolonge la visite guidée organisée par l'école Jules Ferry de Chaumont par une série d'activités qui auront lieu **toute la journée du 16 mai** sur l'aire du Muguet en forêt domaniale du Corgebin.

DÉCOUVERTE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA FORÊT

La Maison Familiale et Rurale de Langres (Les Récollets) et l'ONF invitent l'école primaire de Bannes à une sortie découverte **le jeudi 15 mai** en

forêt domaniale de Saints-Geosmes. Cette sortie sera animée par les élèves de BEPA travaux forestiers de la MFR de Langres. L'initiative est complétée par des stands thématiques, des animations variées et un pique-nique en forêt.

DE LA GRAINE D'ARBRE AU JEUNE PLANT

M. GOES, gérant d'une pépinière à Rivière

Les Fosses, fera découvrir sa pépinière, véritable « maternité de la forêt », **le vendredi 16 mai de 9 h 30 à 17 h**.

De nombreux partenaires soutiennent la Semaine du Bois, nous tenons à remercier l'ensemble de ces acteurs ainsi que les porteurs de projet cités auparavant.



Ministère
de l'agriculture
de l'alimentation
de la pêche
et des affaires rurales



H U R S O N[®]
 Scierie - Séchoir - Fabrique de Palettes, Caisses et Emballages



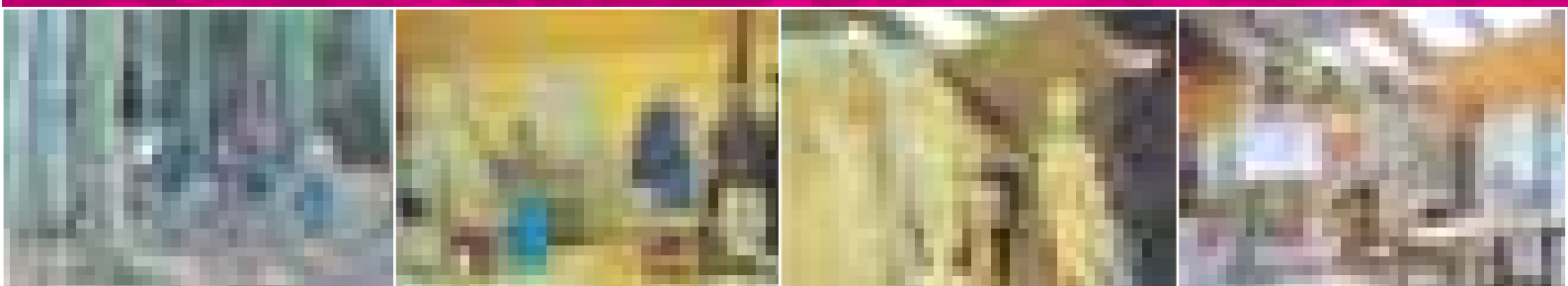
Les Partenaires



PLUBEL Sylvain
Exploitant forestier



RICHARDOT
SCIERIE ET EXPLOITATION FORESTIERE



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
LA SEMAINE DU BOIS CONTACTEZ
JÉRÔME MORET, CHARGÉ DE COMMUNICATION
POUR LA SEMAINE DU BOIS**

VALEUR BOIS – DRAF Champagne Ardenne
Complexe agricole du Mont Bernard – Route de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. : 03 26 66 20 89 – Fax. : 03 26 66 20 14



JOURNÉE RÉGIONALE : PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, CETTE JOURNÉE EST POUR VOUS !

Cette année, la journée régionale pour les professionnels, organisée conjointement par l'Association Champardennaise de Certification Forestière (ACCF) et l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, VALEUR BOIS, aura pour thème :

« Certification de la gestion forestière durable et démarches qualité : quelles conséquences pratiques pour les professionnels de la filière forêt-bois en Champagne-Ardenne ? »

Date : 14 mai 2003,
de 9 h 00 à 13 h 00

Lieu : Auditorium du Crédit Agricole,
complexe agricole du Mont Bernard,
à Châlons-en-Champagne

OBJECTIF

Cette demi-journée d'information à l'intention des propriétaires et gestionnaires forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers, industriels de la première ou deuxième transformation, fera suite à l'annonce de la certification PEFC de la région Champagne-Ardenne.

Elle s'attachera volontairement aux côtés pratiques de la certification (pourquoi ? quels avantages ? quels engagements ? pour quels coûts ? comment adhérer à une démarche de certification ou de qualité ?, etc...), et privilégiera les expériences et points de vue d'autres professionnels déjà engagés dans la démarche.

Tous les maillons de la filière seront abordés, du propriétaire forestier jusqu'au distributeur en matériau bois, en passant par les exploitants, entrepreneurs de travaux forestiers, scieurs, etc...

Un cocktail et buffet froid conclura cette matinée studieuse et permettra de prolonger les échanges entre les participants.

LE PROGRAMME

- La certification de la gestion forestière durable : historique et état des lieux. Par Stéphane Marchési (PEFC-France)
- La système PEFC en Champagne-Ardenne : implications concrètes pour le propriétaire forestier. Par Gaël Legros (ACCF)
- Forêt Qualité : valoriser la qualité des travaux forestiers en Champagne-Ardenne. Par Alice Billard (Valeur Bois)
- La certification de la chaîne de contrôle : modalités de mise en place. Avec le concours de Laurent Sauvage (Coopérative Forestière des Ardennes) et M. Piret (Stora-Enso)
- Les produits en bois de forêts certifiées : le point de vue d'un distributeur. Avec le concours du Groupe Lapeyre

POUR Y ASSISTER...

Cette manifestation est gratuite : venez nombreux !
Pour nous permettre de mieux préparer cette journée, veuillez remplir ou photocopier le coupon-réponse ci-dessous et le retourner **au plus tard le 5 mai 2003** à :

Association Champardennaise de Certification Forestière
DRAF-SeRFoB
Complexe Agricole du Mont Bernard
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

ou par fax au : **03 26 66 20 14**

Coupon-réponse

JOURNÉE RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS – 14 MAI 2003

Certification de la gestion forestière durable et démarches qualité

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : Fax :

Je souhaite participer à la journée régionale des professionnels organisée par l'ACCF et Valeur Bois le mercredi 14 mai 2003 à Châlons-en-Champagne.

Cocher et compléter la ligne correspondant à votre activité

Propriétaire ou gestionnaire forestier (commune de :))

Professionnel de la filière bois (secteur d'activité :))

VALEUR BOIS, Interprofession de la filière forêt-bois Champagne-Ardenne

Madame, Monsieur,

Chaque année nous faisons appel aux membres de la filière forêt-bois de Champagne-Ardenne afin de soutenir et de participer à la vie de l'association Valeur Bois mais aussi aux financements de ses actions régionales. Nous tenons à rappeler l'importance forte de votre participation pour le fonctionnement de l'outil collectif que représente Valeur Bois.

Adhérer à Valeur Bois, c'est s'inscrire dans une démarche collective nécessaire à la structuration et à la reconnaissance de la filière forêt-bois et de ses nombreux acteurs de Champagne-Ardenne. Durant l'année 2002, parmi les nombreuses actions entreprises, il faut souligner la préparation d'une Charte de Qualité des Travaux Forestiers, l'accompagnement des entreprises lors de l'Evaluation des Risques Professionnels (ERP), la finalisation des référencement des professionnels ainsi que des constructions bois... Ces actions sont toutes des actions collectives spécifiques à la filière forêt-bois champardennaise.

Valeur Bois c'est une équipe à votre écoute, c'est votre interprofession. N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets, à réagir et à donner votre avis sur les sujets d'actualité, les actions en cours etc... Valeur Bois c'est vous !

Disponible gratuitement pour nos adhérents, le Guide de l'Entrepreneur de Travaux Forestiers et le Guide des dessertes forestières de Champagne-Ardenne.

Nous vous remercions de votre soutien et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe TARTERET
Président de Valeur Bois

SOUTENEZ LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN ADHÉRANT A VALEUR BOIS

BULLETIN D'ADHÉSION pour l'année 2003

(cocher la case correspondante)

Adhère ou Réadhère
pour un an à VALEUR BOIS

Organismes = 160 euros
 Centres de formation = 160 euros
 Entreprises ou coopératives ou groupements de
gestion :

- < 5 personnes et si C.A. < 1 million F
= 80 euros
- < 20 personnes = 160 euros
- < 20 à 50 personnes = 320 euros
- < 50 personnes = 480 euros

Expert forestier = 80 euros
 Entrepreneur de Travaux Forestiers = 80 euros
 Syndicats des Propriétaires Forestiers
Sylviculteurs = 160 euros
 Syndicats des Expl. Forestiers Scieurs
et institutions = 320 euros
 Association = 32 euros
 Particulier = 16 euros

Nom du représentant : _____

Entreprise/Organisme : _____

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Mél. : _____

Site Internet : _____

Code NAF : _____

Effectif : _____

Ci-joint ma cotisation de : _____

Signature : _____



Web : <http://perso.wanadoo.fr/valeur.bois> • E-mail : valeur.bois@wanadoo.fr

Association VALEUR BOIS • B.P. 2106 - Route de Neuilly • 52904 CHAUMONT CEDEX 9 • Tél. : 03.25.02.07.66 • Fax : 03.25.02.06.27
Association loi 1901 - SIRET 400 523 346 00023 - Code APE 913 E

Commercé extérieur français des sciages de chêne et taux de change de l'euro contre le dollar

par M. Alexandre SOKIC,

Professeur d'Economie du Bois à l'Ecole Supérieure du Bois Nantes, (mars 2003)

Au niveau de la production de sciages de feuillus, la France se place en tête des pays de l'Union Européenne avec une production annuelle de plus de 2,6 millions de m³. Cela est également le cas lorsque l'on en considère en particulier la production de sciages de chêne qui se montait à plus de 900 milliers de m³ en 2000. Cet atout français pour la production de sciages de chêne se montre particulièrement appréciable dans le commerce extérieur français de ce produit. En effet, alors que la balance commerciale de l'ensemble de la filière bois française accuse un déficit de plus de 3,5 milliards d'euros, le seul commerce extérieur des sciages de chêne enregistre un excédent confortable de près de 52 millions d'euros en 2001.

La qualité du produit est un déterminant incontestable de cet excédent mais sa compétitivité est également un facteur fondamental. La récente appréciation importante de la monnaie unique européenne par rapport au dollar des Etats-Unis (plus de 28 % entre février 2002 et mars 2003, voir graphique 1) menace sévèrement la compétitivité des produits issus de la zone euro sur les marchés de la zone dollar. Le commerce extérieur français des sciages de chêne est concerné par ce problème. Une analyse de la structure des exportations et des importations des sciages de chêne permet d'apprécier l'importance de cette question.

Sans modification du prix du produit exprimé en euros l'appréciation du taux de change de l'euro par rapport au dollar se répercute intégralement sur le prix du produit exprimé en dollars. En d'autres termes, une appréciation de l'euro par rapport au dollar de plus de 28 % sur le marché des changes conduit à une hausse mécanique de plus de 28 % du prix des produits de la zone euro exportés sur les marchés de la zone dollar. Cette perte de compétitivité menace en particulier les exportations de sciages de chêne français. Les exportations françaises de sciages de chêne s'élevaient à 200 369 m³ en 2001 et représentaient une valeur de plus de 92 millions d'euros.

Toutefois, en 2001 plus de 93 % de ces exportations en volume (et 90,6 % en valeur) était destiné aux marchés de l'Union Européenne. Parmi les principales destinations de ces exportations on peut citer dans l'ordre la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne (voir graphique 2). Une part négligeable des exportations françaises de sciages de chêne se voit donc directement concernée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar. Cette constatation statistique optimiste repose cependant sur l'hypothèse d'un comportement d'importations de ces pays donné.

Une appréciation de plus de 28 % du taux de change de l'euro par rapport au dollar correspond à une dépréciation de plus de 22 % du taux de change du dollar par rapport à l'euro. Sans modification du prix du produit exprimé en dollar une telle dépréciation du dollar par rapport à l'euro conduit à une baisse mécanique de plus de 22 % du prix des produits de la zone dollar sur les marchés de la zone euro. Cette amélioration de la compétitivité des produits américains concerne également les sciages de chêne des Etats-Unis très présents sur le marché mondial des sciages feuillus tempérés et en particulier sur le marché français. En effet, en ce qui concerne la France, les Etats-Unis sont le premier fournisseur en sciages de chêne avec, en 2001, 26,31 % des importations en volume en provenance de ce pays (et 30,06 % en valeur).

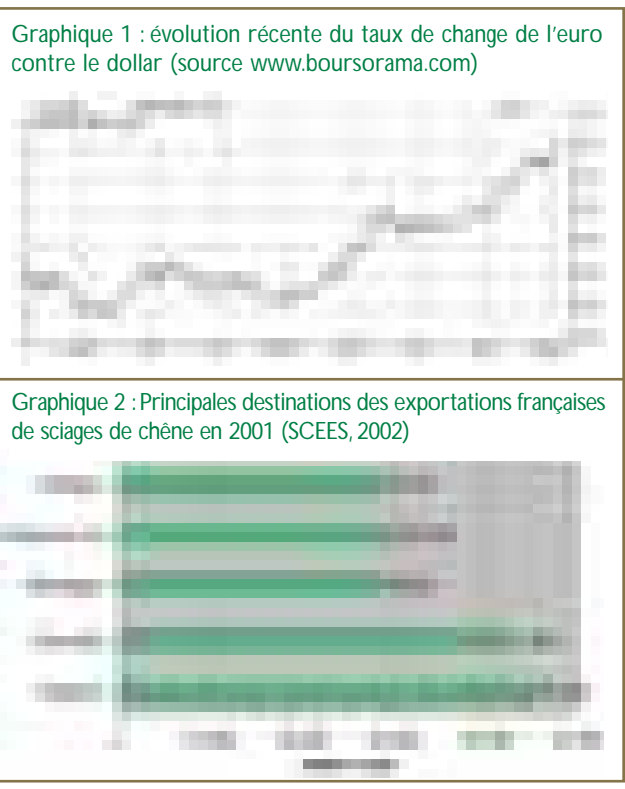
En 2001, les importations françaises de sciages de chêne représentaient en volume 65 543 m³ et près de 40,3 millions d'euros en valeur. Pour l'année 2000, les chiffres concernant les importations de sciages de chêne en provenance des Etats-Unis représentaient 31,5 % des importations en volume et 40,12 % des importations en valeur. Compte tenu du fait que l'euro a enregistré une dépréciation marquée de son taux de change par rapport au dollar au cours de l'année 2000 ce dernier fait signale que les importations de sciages de chêne en provenance des Etats-Unis vers le marché français présentent une élasticité appréciable par rapport à l'évolution du taux de change entre les deux monnaies. Cela laisse supposer que les importations de sciages de chêne en provenance des Etats-Unis devraient connaître une hausse au cours de l'année 2002, ceteris paribus. Cette hausse pourrait alors s'opérer, non seulement, au détriment des autres fournisseurs de la France tels que les pays de l'UE, mais aussi, au détriment des productions domestiques de sciages de chêne.

L'analyse de la structure des exportations et des importations françaises de sciages de chêne permet d'anticiper une dégradation du solde commercial de ce poste d'échanges. L'importance de cette dégradation dépendra en grande partie de l'élasticité-prix des importations françaises de sciages de chêne américains. Cependant, elle dépendra de manière encore plus déterminante de l'élasticité-prix des

importations de sciages de chêne américains des autres pays de l'Union Européenne. L'Italie et l'Espagne sont les deux plus importants pays importateurs de sciages feuillus tempérés de l'Union Européenne. Par ailleurs, l'Italie et l'Espagne sont également les troisième et quatrième plus importants marchés d'exportation pour les Etats-Unis en ce qui concerne les sciages de feuillus tempérés. Cela signifie que le comportement d'importation de ces deux pays par rapport aux prix des sciages de chêne est important pour établir des perspectives sur l'évolution du commerce extérieur français des sciages de chêne.

Même si les négociants européens ont une préférence marquée pour les sciages de chêne français du fait de leur haute qualité, de leur spécification et de leur disponibilité permanente, ils demeurent très sensibles aux évolutions du taux de change entre l'euro et le dollar. Etant donné le consensus actuel des économistes concernant la poursuite de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar sur le marché des changes, les producteurs français de sciages de chêne doivent se préparer à faire face à une concurrence accrue qui s'opérera sur le plan des prix.

Références :
ECE/FAO (2001), *Forest products annual market review, Timber Bulletin, Volume LIV, n°3, United Nations, Geneva.*
SCEES (2002), *Commerce extérieur bois et dérivés- Année 2001, Agreste Conjoncture.*



Pour développer et mieux connaître « l'international » cliquez sur :
www.interex-champagne-ardenne.com

(le site du commerce international pour les entreprises de la région Champagne-Ardenne)

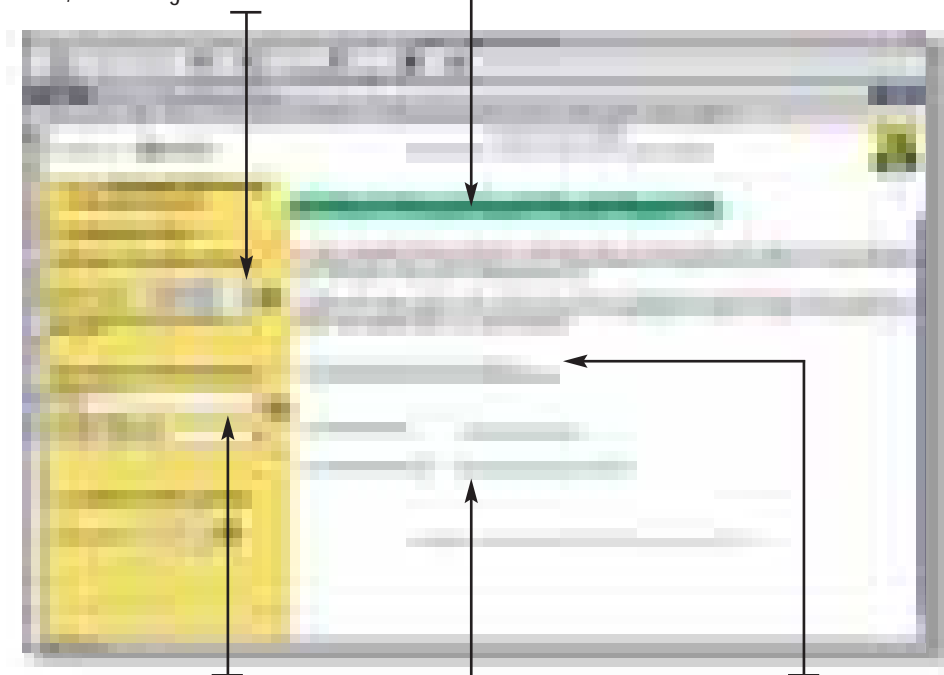
Pour vous aider à explorer les marchés mondiaux de façon simple et efficace, le Conseil Régional Champagne-Ardenne a créé interex avec le Crédit Agricole pour développer interex-champagne-ardenne.com, PLATE-FORME d'informations et de services pour toutes vos recherches et vos opérations de commerce international.

POUR BIEN S'INFORMER,
12.000 pages d'informations exclusives et gratuites sur l'économie de 83 pays à travers le monde pour vous aider à mieux connaître vos marchés : les conditions de mise en marché, l'environnement réglementaire, le contexte sociale, la fiscalité, les données pratiques pour préparer un voyage...

Des « focus » sur les secteurs clés de l'économie régionale : le secteur viti-viticole, la sous-traitance automobile, la santé, l'emballage et le conditionnement.

POUR PRÉPARER VOS PROJETS,
50 services personnalisés très opérationnels pour prospector de nouveaux clients, connaître les réglementations ou les normes de vos produits, préparer la négociation, régler les problèmes de transport, payer ou se faire payer, préparer un voyage...

ACCÈS GRATUIT
Réservé aux entreprises de la région Champagne-Ardenne



POUR SAISIR LES BONNES OPPORTUNITÉS, 5.000 articles sur les tendances des marchés mondiaux répertoriés selon 26 secteurs différents et actualisés chaque semaine.

Des informations supplémentaires pour les secteurs clés de l'économie régionale.

Les méthodes du commerce international décrites en détail.

Créez gratuitement votre **PROFIL D'UTILISATEUR** et recevez chaque semaine les opportunités de votre secteur dans les pays qui vous intéressent.

L'ensemble des partenaires régionaux à l'exportation et le **programme de toutes les manifestations** organisées en Champagne-Ardenne.



Une initiative du Conseil Régional Champagne-Ardenne
En collaboration avec le Crédit Agricole



DEMANDES D'EMPLOIS

Les C.V. de ces personnes sont disponibles à VALEUR BOIS sur simple demande

M. Alain PICON

80 B, Rue Pierre SEMARD
10100 ROMILLY SUR SEINE
Tél. : 03 25 21 01 78 ou 06 08 01 62 18
CADRE TECHNIQUE-COMMERCIAL
33 ans d'expérience en tant que responsable approvisionnement
Domaines de compétences :
PROSPECTION : utilisation des données cadastrales ou relationnelles
ACHATS : particuliers ou organismes
GESTION DU PERSONNEL : recrutement des équipes
SUIVI DES COUPES : gestion des flux de matière première

M. Frédéric BERLEUX

18, Rue de Saint Lumier - 51340 BLESME
Tél. : 03 26 73 71 17 ou 06 76 87 04 33
27 ans
RECHERCHE EMPLOI DANS AMEUBLEMENT, LE TRAVAIL DU MEUBLE, PONCAGE MOULURES...
Expérience Professionnelle actuelle :
Société ROLL à St Rémy en Bouzement (51)
- poste machiniste, réglage machines, ponceur

M. Arnaud FORMENTINI

1, Impasse Marie Curie - 62000 DAINVILLE
Tél. : 03 21 51 02 00
RECHERCHE EMPLOI POUR JUIN 2003 EN GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS
Actuellement en 2^{ème} année d'un bac technique agricole spécialisé dans la « gestion et la conduite des chantiers forestiers » à la MFR des RECOLLETS à Langres (52)

M. Thomas PEREZ

4 Allée des Rossignols - 51530 MAGENTA
Tél. : 03 26 51 97 12
RECHERCHE UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE QUALIFICATION
Recherche une entreprise pour fin août pour obtenir un brevet de technicien supérieur gestion forestière (52 semaines en entreprise sur 2 ans et débuterait fin août)

M. Xavier COULMIER

5, Rue de la Masure - 51130 VOIPREUX
Tél. : 03 26 52 26 49 ou 06 81 36 42 01
coulmier.xavier@wanadoo.fr
26 ans - célibataire
INGENIEUR FORESTIER
Formation - Diplômes
1999 - 2001 : Formation des Ingénieurs Forestiers (FIF - ENGREF) - Nancy et Montpellier
1998 - 1999 : Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes - Paris XI (Orsay)
1997 - 1998 : Licence Biologie Générale et Sciences de la Terre - Reims
1994 - 1997 : Classes préparatoires biologiques - Reims

Dépôt Légal N° 293 - ISSN 1286-0638
Directeur de Publication :
Philippe TARTERET
Graphisme et mise en page :
atelier l'engrenage (Langres)
Impression :
imprimerie Gamonet (Chaumont)

Valeur Bois

BP 2106 • route de Neuilly
52904 CHAUMONT • Cedex 9
Tél. : 03 25 02 07 66 • Fax : 03 25 02 06 27
mél : valeur.bois@wanadoo.fr
site : perso.wanadoo.fr/valeur.bois